

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue  
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Numéro 24 heures: +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Appareil respiratoire)

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

## JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
 P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
 P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

**Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Nature chimique**

Adhésifs

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	1760-24-3	>= 1 - < 5

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.  
 En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux ou la peau avec beaucoup d'eau, pendant au moins 15 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés.

## JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

En cas de contact avec les yeux	:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste. En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les paupières, pendant 15 minutes au moins. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées ou prolongées par inhalation.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Poudre chimique d'extinction Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Mousse
Moyens d'extinction inadéquats	:	Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	:	oxydes de carbone oxydes d'azote Oxydes de silicium
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Autres informations	:	Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour empêcher la contamination de l'humidité. Ne pas refermer si la contamination est soupçonnée.
- Matières à éviter : Initiateurs de polymérisation
- Température d'entreposage recommandée : 7 - 35 °C
- Durée de l'entreposage : 12 Months
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Ne pas congeler.

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.
- Protection des mains  
Matériau : Gants de protection
- Remarques : Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

Protection des yeux	: conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact. Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone.
Protection de la peau et du corps	: Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon. Combinaison complète de protection Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
Mesures d'hygiène	: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 9 - 10, (20 °C)
Point de fusion/congélation	: non établi(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: non établi(e)
Point d'éclair	: > 350 °C
Taux d'évaporation	: Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: 6.7 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 0.9 %(V)
Pression de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur relative	: Sans objet
Densité relative	: 0.98 (20 °C)
Densité	: 0.98 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: non établi(e)
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 3,700 mPa,s
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Contact avec les isocyanates causera la polymérisation. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	: Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Exposition à l'humidité.
Produits incompatibles	: Oxydants forts isocyanates
Produits de décomposition dangereux	: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : oxydes de carbone oxydes d'azote Oxydes de silicium

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat, mâle et femelle): 2,295 mg/kg Méthode: OPPTS 870.1100
-------------------------------	---

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 1.49 - < 2.44 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: OPPTS 870.1300  
BPL: oui

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OPPTS 870.1200  
BPL: oui

**Corrosion et/ou irritation de la peau****Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OPPTS 870.2500

Résultat: Irritation légère de la peau

BPL: oui

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Lésion/irritation grave des yeux****Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Espèce: Lapin

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

BPL: oui

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cobaye

Méthode: Directives du test 406 de l'OECD

Résultat: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

BPL: oui

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

**STOT - exposition unique****Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Voies d'exposition: Inhalation

Organes cibles: Appareil respiratoire

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -4 - -0.82 (20 °C)

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

USDOT: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

TMD: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.  
Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

**EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know****CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

**Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

**SARA 311/312 Dangers** : Dommages oculaires graves ou irritation oculaire  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)

**SARA 302** : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur la qualité de l'air**

Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux tel que défini à la section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

**JM One-Step Foamable Adhesive – Part 2**

Version 2.0

Date de révision 12/07/2021

Date d'impression 12/07/2021

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne nécessite pas d'avertissement en vertu de la loi californienne „Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65)“.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : En conformité avec les inventaires

DSL : En conformité avec les inventaires

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Date de révision : 12/07/2021

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.